POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mols, — . . . 10 » — 13 » Trois mols, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES. | DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Express. Omnibus-Mixte. 02 Omnibus-Mixte. 33 soir, Express. 13

3	heures	03	minutes	du	matin,	Mixte.
8		35	ALCOHOL: NO		-	Omnibus-Mixte.
. 9	-	50	-		-	Express.
11	-	54			-	Omnibus-Mixte.
5	-	57	personal 1		solr,	Omnibus.
10	-	34	517-0-11		3-0	Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne. Dans les réclames 30 Dans les faits divers 50
Dans toute autre partie du journal. 75

RÉSERVES SONT FAIRES: Du droit de refuser la publication des insertions reques et même ayées, sauf restitution dans ce dernier cas; Ét du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au Burrau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On écrit de Hanovre que l'expatriation clandestine des personnes qui veulent se soustraire au service militaire augmente toujours. Les jeunes Hanovriens se montrent fort antipathiques au service prussien; ils sont habitués à un autre traitement, et aussi à une autre nourriture qu'à ceux qu'ils trouvent dans l'armée prussienne. Il est évident que les agents de l'ex-roi Georges ne sont pas tout-à-fait étrangers au fait en question.

L'Agence Havas nous annonce qu'une entrevue doit avoir lieu prochainement entre M. de Bismark et M. de Beust afin de tenter un rapprochement entre les cours de Vienne et de Berlin. Mais la Correspondance du Nord-Est, généralement mieux informée d'ailleurs que l'agence française, publie un télégramme de Vienne, déclarant ce bruit denué de tout fondement, personne n'ayant entendu parler dans la capitale autrichienne d'un semblable projet. D'un autre côté, le langage agressif des journaux prussiens, le retour à Vienne du baron de Werther en qualité d'ambassadeur de Prusse, témoignent suffisamment de dispositions toutes contraires de la part du gouvernement prussien.

Le résultat des élections hongroises est moins favorable au ministère que ne l'annonçaient d'abord les premières nouvelles reçues. Sur les cinq députés élus dans la ville de Pesth, deux seulement appartiennent au parti Deakiste, M. Deak lui même et M. Wahrmann,

banquier israelite, homme d'une grande capacité, dit la Correspondance du Nord-Est, élu à l'unanimité dans le collège de Leopoldstadt, quartier financier et commercial de Pesth.

M. Grové, ministre du commerce, a échoué contre M. Jokay, de la gauche, qui l'a emporté de 18 voix. M. Grové, dès qu'il a appris son échec, s'est présenté dans un collège rural où il possède de grandes propriétés et où l'on regarde son élection comme certaine. Cependant son échec dans la capitale est un coup sensible porté au ministère et à son parti.

Néanmoins, la majorité est encore acquise au ministère. Sur 534 élections connues, 189 appartiennent aux deakistes et 145 aux oppo-

Un fait curieux à signaler à propos de ces élections, c'est que M. Louis Kossuth, qui représente en Hongrie l'idée d'autonomie pure, celle qui ne veut entendre parler d'aucun arrangement avec l'Autriche, a été battu luimême à Siklos par un des membres les plus obscurs de l'extrême-gauche, son propre

Les Cortès espagnoles ont pris leurs vacauces de Pâques, et se sont ajournées jusqu'à lundi. Avant de se séparer, elles ont voté, par 179 voix contre 48, la loi qui appelle 25,000 sous les drapeaux.

Le Moniteur universel a reçu de Madrid la dépêche suivante :

« Les derniers évènements d'Andalousie et les manisestations de Madrid ont eu pour effet de rapprocher l'une de l'autre les diverses fractions de la majorité. Il a été convenu que l'on enverrait à Lisbonne, avec un caractère

semi-officiel, une députation chargée de décider le roi dom Fernando à ne pas maintenir son refus. Si cette députation réussit, la majorité acclamera immédiatement dom Fernando pour l'opposer à l'anarchie qui devient chaque jour plus redoutable. »

La situation à Florence et dans la Péninsule se complique chaque jour davantage. M. de Banneville tient le gouvernement pontifical au courant de ce qui s'y passe, en communiquant les dépêches de ses agents. Ricciotti Garibaldi a tenu, à Florence, un meeting dans lequel il a fait un appel aux armes, et où tous les membres présents ont juré le renversement de la monarchie de Savoie. Menotti Garibaldi, de retour de Caprera, a visité Naples, et est reparti pour la Sicile. Vous voyez que les fils du héros sont en campagne et cherchent à recueillir l'héritage de leur père, tout en se faisant les agents de Mazzini.

Un télégramme de New-York apporte une nouvelle qui causera dans le monde politique une douloureuse impression. Le président Johnson serait atteint d'une maladie tellement grave, que le bruit de sa mort s'est déjà répandu.

Les journaux américains du 13 mars publient la lettre par laquelle M. Washburne a donné sa démission, pour cause de santé, du poste de ministre des affaires étrangères, auquel le général Grant l'avait appelé dès le jour où il prit possession du fauteuil présidentiel, c'est-à-dire le 5 mars dernier. Cette démission a été acceptée par le président, dans des termes qui témoignent de la grande estime que le ministre démissionnaire a su mériter du premier magistrat de son pays.

LE DISCOURS DE L'EMPEREUR ET LES LIVRETS D'OUVRIERS.

Nous ne nous trompions pas, dit le Journal de Maine-et-Loire, en supposant que les paroles prononcées par le Chef de l'Etat auraient, en dehors du monde de la presse et dans la presse elle-même, un grand retentissement. Quelle impression ont-elles produite sur les industriels? Nous le saurons bientôt; car ils ne laisseront pas tomber une de leurs garanties qui était en même temps une garantie pour les bons ouvriers, sans signaler le danger d'une pareille innovation. En attendant, interrogeons les journaux, sans acception de nuances politiques, pour connaître leur opinion. Et comme nous avons l'habitude d'apporter une grande franchise dans ces comptesrendus, disons qu'à part de minimes exceptions, la presse parisienne accueille favorablement le discours de l'Empereur. Les organes dévoués au gouvernement affectent surtout un enthousiasme très-vif.

La France est aussi émue et aussi enthousiaste que le Constitutionnel. Les théories philosophiques et économiques développées par l'Empereur dans le langage ferme et concis dont il a le secret, l'éblouissent au point de lui inspirer des commentaires chaleureux.

Le Moniteur universel ne se paie ni de mots ni d'illusions; il a beaucoup vécu, et sa longue expérience lui a enseigné à se mésier des nouveautés économiques; il n'est donc pas

PEURLETON.

LA CENDRILLON DU VILLAGE,

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

- J'avais songé , reprit Mme de Noyons, à vous soulager un peu en prenant ma filleule chez moi.
- Emmener Chérie! s'écria Julienne.
- Que deviendra-t-elle ici ? Fermière comme vous, comme sa sœur ? Elle est frêle, pâle, maladive, ou du moins délicate. Dieu ne l'a point faite pour rester artisane, et tout en elle annonce des goûts au-dessus de sa condition. Je dirai plus : vous avez commencé à les lui donner en l'habillant mieux que sa sœur, en la gâtant un peu... Si elle ne laboure pas, deviendra-t-elle couturière de village à six sous par jour ? Une occasion unique et inespérée se présente pour elle. Je prends au sérieux les droits que la cérémonie du baptême m'a donnés. J'en fais ma compagne, ma fille, mon héritière, et cette enfant qui fait votre souci, se verra par cette adoption délivrée de toutes les inquiétudes malé-
 - C'est elle que je préfère, dit Julienne ; je ne me

sens même véritablement mère que quand je l'embrasse.

- Alors, sacrifiez-vous pour son avenir?
- Chérie voudra-t-elle me quitter ?

L'enfant, assise sur un petit escabeau, avait parfaitement compris l'objet de la conversation des deux femmes, car, se haussant sur ses pieds pour embrasser Mme de Noyens, elle lui dit :

- Julienne, vous l'entendez...
- Ah! les enfants sont des ingrats! s'écria la fermière : j'ai tout fait pour elle, et maintenant...
- Que décidez-vous ?
- Attendons mon mari, madame...
- Il n'agit que d'après vous.
- C'est vrai, mais je veux encore avoir l'air de le

Mme de Noyons sourit. Du salon à la ferme la politique des femmes dans leur ménage est invariablement la

Quand Mathieu revint, portant Donat sur ses épaules, ce dont s'amusait fort le garçonnet, il trouva chez lui la baronne tenant Chérie sur ses genoux, tandis que Chiffon, assise sur la pierre du foyer, berçait d'une main sa sœur Céleste, tout en rallumant le feu pour faire bouillir la soupe.

En balançant sa petite sœur, elle lui faisait des contes enfantins sur les grillons de la cheminée et les étincelles rouges des cendres. Mathieu déposa Donat à terre, salua la baronne, embrassa Chiffon, et demeura debout, attendant que la baronne lui fit connaître le motif de sa visite, le visage animé de Julienne et les regards de Chérie lui ayant appris qu'il se passait quelque chose de nouveau.

- Vois-tu, lui dit sa femme, je ne me suis engagée à rien... je sais trop bien que le jour de mon mariage le prêtre m'a fait promettre obéissance à mon mari : aussi, tu es absolument libre...

- Libre de quoi ?
- De garder ta fille!
- Chiffon ! s'écria Mathieu , qui parle d'emmener
- Eh! sans doute, va, pauvre homme! à qui pourrait venir une pareille idée? Chiffon est dans les traines à fainéanter ou dans les cendres à salir ses hardes... C'est de cette mignonne que je te parle, de Chérie, que Mme la baronne offre généreusement d'adopter.
- J'ai du pain pour ma famille, répondit Mathieu, et je peux encore travailler pour la nourrir.
- Je le sais, dit Mme de Noyons, mais enfin vous avez six enfants, Mathieu... Moi je sens déjà l'ennemi de l'isolement me gagner... Cette petite me platt, elle

est ma filleule : j'en ferai une charmante personne qui ne vous aimera pas moins, mais qui, je le crois, sera plus heureuse chez moi que chez vous.

- C'est selon! dit le paysan.
- Je n'épargnerai rien, mon ami.
- Je m'entends, madame; sans doute vous lui donnerez de belles robes et des affiquets au-dessus de mes moyens: mais lui apprendrez-vous aussi, madame, à gagner honnétement sa vie?
- Je lui laisserai ma fortune, dit Mme de Noyons en
- Le fermier secoua la tête.
- Je ne prétends pas t'influencer, dit Julienne; mais il est certain que refuser les offres généreuses de madame, c'est briser l'avenir de cette enfant.
 - Ma mère et la tienne étaient paysannes.
- Je le sais trop! je connais assez toutes les misères de cette vie ! les déboires et les embarras de cette position. Quelle responsabilité! quelles charges! avoir des baux, des valets, une famille nombreuse, et parmi ses enfants compter des paresseux et des vagabonds... Se trouver clouée sur son lit, et savoir qu'on en a pour son existence tout entière ... Ah ! si Chérie, ma Benjamine, devait être aussi malheureuse que moi!
 - Que te manque-t-il donc ? demanda le fermier.
- Un mari qui m'aime et qui s'occupe de moi.

très-épris de la suppression du livret, et laisse percer son mécontentement.

L'Etendard est dans le ravissement, et traduit l'émotion qu'il a éprouvée en déclarant que le discours de l'Empereur au conseil d'Etat, est une des manifestations imposantes d'un règne tout entier consacré à l'établissement, à l'élévation et au progrès de la démocratie.

Le Temps envisage les choses en esprit plus positif, et sans se laisser emporter cette fois par ses habitudes d'opposition, il juge sainement la portée morale de la mesure de la suppression du livret.

Le Journal des Débats est partisan de la suppression du livret des ouvriers, aussi approuve-t-il le discours prononcé par l'Empereur; mais il le fait avec une réserve qui se rapproche beaucoup de la tiédeur, telle est, du moins, l'impression que M. Joly a ressentie à la lecture des réflexions de cette feuille.

Les journaux républicains, entre autres le Siècle, se montrent assez tièdes, et tout en approuvant en principe la suppression du livret, ils insinuent que le gouvernement ne prend cette mesure que pour frapper plus sévèrement ses adversaires ou se créer une popularité factice. C'est la première de ces thèses que défend le Siècle, dans son bulletin politique.

L'Avenir national, dont l'ambition grandit en raison directe des concessions que l'on fait à quelques-unes de ses idées, trouve que la réforme n'est pas suffisante et demande de nouvelles libertés pour les travailleurs.

La Patrie croit que le discours impérial fait justice à la fois des timidités de quelques-uns et des audaces de quelques autres, et soutient que grâce à cet heureux système d'équilibre l'Empereur nous conduit à grands pas vers la liberté. Nous serions heureux de partager toutes les illusions de notre honorable confrère, mais nous ne le pouvons pas, et, comme nous avons la vieille et bonne habitude de dire la vérité à nos amis, nous ne tairons pas que nous voyons avec regret l'Empereur se laisser entraîner, par ses sentiments généreux et chevaleresques, à prendre des mesures qui seront plus préjudiciables qu'on ne le pense à la saine constitution de l'industrie française. Evidemment, la religion du chef de l'Etat a été égarée sur la question des livrets; évidemment, il a cru prendre en main la cause de la portion la plus intelligente, la plus honnête de la classe ouvrière, en l'affranchissant de ce qu'il regardait comme un dernier signe d'inégalité. C'est au Corps-Législatif à éclairer le souverain à cet égard, et nous aimons à croire qu'il saura remplir ce devoir avec une ferme et respectueuse indépendance.

La Presse libre n'hésite pas à donner son approbation la plus vive et la plus chaleureuse soit au discours de l'Empereur, soit à la suppression du livret.

Le National annonce « comme une bonne nouvelle » la suppression des livrets d'ouvriers.

Le Monde, le Français, et l'Univers reproduisent le discours sans aucune appréciation.

On écrit de Paris, le 26 mars, au Journal de Maine-el-Loire:

Le conseil d'Etat, malgré les nombreuses oppositions manifestées dans son sein sur le projet de loi relatif à l'abrogation des livrets d'ouvriers, était décidé à l'adopter, en présence du désir formel manifesté par l'Empereur.

Sa Majesté regarde le livret comme une sorte de passeport du travail pour l'ouvrier, et une mesure qui gêne son indépendance. Il est certain que la majorité des ouvriers acceptera la loi avec reconnaissance, mais l'élite regrettera les preuves légales de moralité et de bon travail que lui assure le livret. Les patrons sont unanimes à se réunir contre le projet, et les conseils généraux ont émis des vœux pour que les ouvriers des campagnes fussent soumis au règlement. En général, on doit reconnaître qu'une loi de précautions telles que celles des livrets d'ouvriers pèse moins sur les bons ouvriers que sur les incapables et les inactifs.

Les députés de l'opposition sont sur les dents: ils se déclarent épuisés à la peine. La plupart ont les fatigues de leur profession personnelle, celles des discours de la Chambre et enfin l'obligation d'aller prêcher leurs électeurs dans les conférences et les réunions publiques. Ce rude travail n'arrive pas même toujours à satisfaire les électeurs de l'opposition, bien plus difficiles à contenter que les électeurs de la majorité.

Il ya eu mardi une réunion prétendue privée, tenue à la barrière d'Italie chez le citoyen Rostag, qui était composée de douze à quinze cents personnes, et où se trouvaient MM. Pelletan, Lavertojon, Hérold et Horn.

Cette réunion a offert un intérêt particulier. On prétend, si j'en crois la Patrie, que M. Pelletan, dans le style apocalyptique qui lui est propre « du soleil nouveau qu'il voit se lever à l'horizon des générations qui se donnent la main, » a protesté « de son dévouement à la république, » cette forme de gouvernement, la seule possible à ses yeux. Je ne veux pas d'insurrections, aurait ajouté M. Pelletan, en manière de correctif, mais je suis prêt à mourir, s'il le faut, sur les barricades.

Nonobstant ces déclarations aussi radicales que contradictoires, ce discours de l'honorable député de la Seine n'aurait obtenu qu'un succès des plus médiocres. C'est en vain que M. Horn et après lui M. Fribourg auraient pris la perole pour réchausser l'enthousiasme de l'auditoire à l'endroit de M. Pelletan; leurs efforts n'ont obtenu qu'un très-mince résultat, et en fin de compte M. Pelletan aurait quitté l'assemblée au milieu d'un silence extrêmement significatif.

L'ÉGLISE ET LES SOUVERAINS PONTIFES.

Voici comment une revue protestante, le Quarterly Review, juge l'action de l'Eglise et de la Papauté dans le monde. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette belle page écrite par un adversaire impartial, des injures grossières et basses qui s'étalent chaque jour dans certaines feuilles françaises.

- « Malgré l'uniformité de vues qui a présidé pendant des siècles au gouvernement papal; malgré la rapide succession des prêtres vieillards qui sont venus tour à tour mourir sur ce trône sacré, les annales d'aucun empire ne se distinguent par un plus puissant intérêt, une politique plus complexe, des péripéties plus inattendues, un coloris plus étrange et plus spécialement emprunté aux idées de chaque siècle. Admirez aussi quel remarquable emploi de la force intellectuelle chacun de ces vieillards a fait tour à tour. Qui a vu ces choses? Personne jusqu'ici. Les peuples se sont contentés d'adorer ou de maudire. Où est le Tite-Live, le Polybe, le Tacite de cette histoire mystérieuse? Qui a dit les destinées modernes de Rome? L'idolâtrie et la haine seules, chargées de cette histoire, n'ont rien approfondi,
- » C'était une belle souveraineté que celle que les Innocents et les Grégoire osèrent fonder sur la pensée. Magnifique sceptre, tyrannie violente, mais non odieuse! Elle payait en service ce qu'elle enlevait en indépendance. Elle n'écrasait les hommes que pour les éclairer, non pour les avilir. On pouvait pardonner beaucoup à qui faisait au monde de tels présents. « Respectez - moi, soumettez - vous, obéissez, disait-elle; en échange, je vous donnerai l'ordre, la science, l'union, l'organisation, le progrès et même, autant que cela est possible dans une telle époque, le calme et la paix, » Rien d'étroit, de personnel, de barbare dans cette domination souveraine. Elle reculait les bornes du monde chrétien, s'opposait aux envahissements de l'islamisme, contre balançait par un pouvoir intellectuel et moral le pouvoir brutal et sanglant des sceptres de fer et de lances d'airain. D'une main, la Papauté luttait contre le Croissant; d'une autre, elle étouffait les restes du paganisme énergique du Septentrion. Elle ralliait comme autour d'un point central et vivant les forces morales et spirituelles de l'espèce humaine. Elle était despote comme le soleil qui fait rouler le globe. La barbarie et la férocité universelles tendaient à tout désorganiser : elle faisait tout revivre. Elle insultait, dites-vous, les diadèmes des rois et les droits des nations, elle posait son pied insolent sur le front des monarques; rien n'existait sans la permission de Rome? - Sans doute; mais cette domination présomptueuse était un bienfait immense. La force de l'esprit contraignait la force brute

à plier devant elle. De tous les triomphes que l'intelligence a remportés sur la matière, c'est peut-être le plus sublime.

» Que l'on se reporte au temps où la loi muette, prosternée sous le glaive, rampait dans une boue ensanglantée. N'était-ce pas chose admirable de voir un empereur allemand, dans la plénitude de sa puissance, au moment même où il précipitait ses soldats pour étouffer le germe des républiques d'Italie, s'arrêter tout-à coup et ne pouvoir passer outre; des tyrans couverts de leurs armures, environnés de leurs soldats, suspendre leur vengeance et se sentir frappés d'impuissance?... A la voix de qui, je vous prie? A la voix d'un pauvre vieillard habitant une cité lointaine avec deux bataillons de mauvaises troupes, et possédant à peine quelques lieues de territoire contesté! N'est-ce pas un spectacle fait pour élever l'âme, une merveille plus étrange que toutes celles dont la légende chrétienne est remplie? »

Dans son numéro du 20 mars dernier, le Pays avait publié un article dans lequel on lit le passage suivant :

- « Il y a ainsi dans la plupart des administrations, dans presque tous les corps de l'Etat, des hommes qui vivent du gouvernement et qui l'outragent presque publiquement.
- * Ces hypocrisies, ces traîtrises, ces déloyautés, nous les signalerons hautement chaque fois qu'elles se produiront.
- » Il serait, parbleu! trop fort que la main fût mordue par celui qu'elle nourrit.
- » Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas fait suffisamment attention aux gens dont il s'assurait le concours. Mais l'affaire de Goyon et Séguier a pu lui dessiller les yeux. Il faut épurer les cadres, il faut savoir si l'on n'a pas des espions dans les rangs, car c'est la moindre des choses que l'on exige de ceux qui sont fonctionnaires et qui ont prêté serment qu'ils tiennent ce serment.
- » Quant à nous, rien ne nous empêchera de concourir à cette œuvre d'assainissement, et, chaque fois que nous découvrirons un traître, qu'il ait sur les épaules les épaulettes à graine d'épinard, ou le manteau fourré d'hermine, nous le prendrons au collet, nous établissant de nous-mêmes, comme en Angleterre, constables spéciaux de la sûreté politique.
 - PAUL DE CASSAGNAC.

Le général comte de Goyon ayant fait mettre cet article sous les yeux de l'Empereur, a reçu de Sa Majesté la lettre suivante, avec autorisation de la publier :

- · Palais des Tuileries, le 22 mars 1869.
 - » Mon cher général,
- J'ai lu avec peine l'article que vous signa lez à mon attention, et je regrette vivement
- qu'un journal dévoué au Gouvernement soit
 assez mal informé pour vous confondre avec

- Qui l'aime! répéta Mathieu stupéfait; mais depuis onze ans que je n'ai pas un seul jour failli dans l'accomplissement de ma tâche... Je suis resté laborieux, fidéle; j'ai besogné pour toi et pour les enfants...
- Pour les enfants, mais pour moi...
- Pour la famille enfin! reprit Mathieu, et quoique à cette heure, tu sembles m'accuser, ce n'est pas moi qui aurais eu l'idée de céder un des poussins de ma
- Voilà comme il me juge, madame... et ce sont des scènes qui ruinent ma pauvre santé! dit Julienne.
- Ecoute, femme, dit le fermier d'une voix grave : tu souffres, et tu deviens injuste... Je ne t'en veux pas, quoique devant les étrangers et mes enfants il me soit pénible de m'entendre juger ainsi... Tu veux que Chérié devienne une demoiselle de la ville, ce n'est pas mon avis... Mais nous avons deux filles, Chérie et Chiffon! Tu as toujours paru préférer la première : dispose de son avenir; mais quoi qu'il arrive, souviens-toi que je n'entends pas être responsable de ce qui va se faire aujourd'hui.
- Mathieu s'était rapproché du foyer.

Chisson éleva Céleste dans ses bras et la présenta aux caresses de son père; puis, saisissant les rudes mains du laboureur, elle les embrassa en y laissant tomber une larme.

- Ma fille, ma vraie fille, dit Mathieu, de façon à ce que Chiffon scule l'entendit.
- Ainsi, c'est décidé? demanda Mme de Noyons.
- J'accepte vos bontés, répondit la fermière.
- Alors j'emmene Chérie.
- Quand, Madame?
- Ce soir même... la voiture est là... Il n'est pas besoin qu'elle emporte ses effets : ils resteront pour Céleste quand elle sera plus grande... Le château est assez
 près de la ferme pour que vous ne vous attristiez pas de
 cette séparation... Mathieu m'en veut encore! Il ne me
 pardonnera qu'en voyant sa fille heureuse... Quant à
 Cendrillon, Chiffon, enfin cette petite ébouriffée qui
 me regarde avec de grands yeux, elle s'apprivoisera
 avec des bonbons... Allons, viens! ajouta la jeune
 femme, en présentant à l'enfant un sac de dragées.
- Chiffon repoussa les bonbons en disant avec énergie :

 J'aurais l'air de vendre ma petite sœur!
- Julienne regarda sa fille avec colère; Mathieu l'embrassa de nouveau.
- En un instant la baronne eut tout préparé pour le dé-
- Julienne versa quelques larmes que l'orgueil sécha vite. Quant à Chiffon, tenant Céleste dans ses bras, elle baignait de larmes le front de l'innocente créature.

- Je lui connaissais bien des défauts, dit la mère avec aigreur, mais je ne la savais pas hypocrite. Elle pleure, et au fond du cœur elle est enchantée du départ
- Ne lui apprenez pas à dissimuler ses bons sentiments, répondit Mathieu, et laissez-la vivre à sa guise : son cœur la conseillera toujours bien.

II.

Cinq années se passèrent sans amener de grands changements aux Boulaies.

Julienne gardait toujours le lit; Janille ne quittait guère le coin du feu, au grand contentement de jeunes servantes, sur qui elle tentait de se venger de sa propre

Seulement, Chiffon était devenue une belle et robuste fille grandie en plein air; mal nourrie et mal vêtue, elle devait peut-être à son rude apprentissage de la vie ces belles couleurs de la santé et cette force active que l'on remarquait en elle.

Modeste comme autrefois, elle dirigeait la ferme sans prétendre au moindre commandement. Son coup-d'œil était juste, ses ordres précis; elle trouvait vite le moyen de réparer un accident et de pourvoir à l'imprévu. Sa mère n'avait point changé à son égard; peut-être la jalousie de la voir si digne de remplir la place qu'elle occupait, se glissait-elle dans son cœur. Il est certain que Chiffon ne portait jamais une robe neuve, et que si elle ne marchait pas pieds nus, c'était seulement par convenance. Mais qu'importaient ces détails à la Cendrillon de la ferme? Elle souffrait tout, non-seulement sans mot dire, mais en gardant son inaltérable gaieté: la chanson ne quittait guère ses lèvres pendant le travail. Elle chantait pour se donner du courage et pour alléger la fatigue des autres.

Le soir venu, elle se trouvait récompensée quand le père avait dit:

- C'est bien 1

Mais il ne donnait qu'à voix basse ces témoignages de satisfaction et d'amitié à sa fille. Julienne épiait leurs mouvements, tâchait de surprendre leurs parolès, et se répandait en aigres discours sur l'abandon où on la laissait et le peu d'affection que l'on éprouvait pour elle.

Cependant tout gravitait autour de Julienne.

Soigneuse d'épargner un sujet de mécontentement à sa mère, Chiffon lui rendait compte des recettes et des dépenses des travaux faits et de ceux que l'on devait

Elle lui soumettait les questions les plus simples.

- » les ennemis de l'Empire. Comme colonel du » 2º dragons, comme général, comme com-
- » mandant supérieur à Rome et à Toulouse,
- » enfin comme aide-de-camp, vous avez tou-» jours servi le pays avec zèle et honneur; » vous m'avez constamment témoigné un at-
- » tachement que rien n'a altéré. Je ne conçois » donc pas qu'on poisse attaquer votre patrio-
- » tisme et votre loyauté.
- » Croyez, mon cher général, à mon ami- tié, dont je serai toujours heureux de vous » donner des preuves. NAPOLEON. »
- » A Monsieur le général comte de Goyon, sénateur, etc., etc. »

LA PRINCESSE CHARLOTTE.

On écrit de Bruxelles à la Patrie, le 22 mars:

Depuis dix jours, l'état de la princesse Charlotte, veuve de l'infortuné empereur Maximilien, inspire les plus grandes inquiétudes.

Elle est alitée : outre l'affection mentale qui a accru d'intensité, une sièvre lente mine ses forces.

Son regard est fixe et semble éteint; elle divague dans ses conversations. Elle parle fréquemment du Mexique; elle décrit les mœurs des habitants, la beauté et l'originalité pittoresque des cités, des haciendas avec une précision de détails remarquable; puis, elle appelle son époux, comme s'il existait encore; elle passe d'un sujet à un autre; on croirait l'entendre rêver si elle avait les yeux fermés ; elle a les idées troublées, des éblouissements qui enlèvent toute rectitude au jugement.

Parfois, la sœur de notre roi refuse de toucher aux légers aliments qu'on lui présente : il semble qu'elle craigne d'être empoisonnée par l'une des personnes de son entourage. Il n'y a réellement que la reine des Belges qui exerce assez d'influence sur elle et lui inspire assez de confiance pour qu'elle se décide à accepter des potions médicinales, de la tisane. des bouillons et quelques légers aliments.

Le roi et la reine des Belges vont tous les jours du palais de Bruxelles au château royal de Laeken, où réside la veuve de Maximilien, pour lui rendre visite, la distraire et la consoler : ils y passent plusieurs heures de la

La reine y est depuis onze heures du matin ·jusqu'à neuf heures du soir, à l'heure où d'ordinaire sa belle-sœur dort. Ce n'est qu'alors qu'elle revient en voiture au palais de Bruxelles.

L'état de la sœur du roi des Belges a paru tellement grave, que le médecin de la reine d'Angleterre, M. Jenner, et deux autres médecins qui traitent spécialement les affections mentales, ont été mandés au château royal de Laeken, où ils ont en une consultation sur le régime de traitement qu'il convenait de faire suivre à l'infortunée princesse.

Ils ne sont pas tombés d'accord sur le mode

de traitement le plus favorable; deux autres aliénistes ont été demandés : le docteur Vermeulen, de l'hospice des aliénés de Gand, et celui de Gheel, province d'Anvers.

Pendant quelques mois, la princesse Charlotte semblait avoir recouvré la raison; elle avait souvent des journées entières et même des semaines où elle ne donnait aucun signe de dérangement de ses facultés intellectuelles.

Quand ses accès la reprenaient, elle devenait sombre, divaguait et se livrait à des excentricités. Dans ses journées lucides, elle écrivait des lettres remarquables par l'intelligence, le tact et la délicatesse. Elle travaillait parfois à de la tapisserie. Lors de la longue maladie de feu le jeune duc de Brabant, l'auguste princesse l'entourait de soins affectueux. Elle fut assligée du décès de son cher neveu.

« Pauvre enfant! disait-elle les larmes aux yeux, avec la plus pieuse tendresse; vous êtes enfin allé rejoindre ma mère. Bientôt mon tour viendra pour vous revoir. »

Ce matin, elle a manifesté le désir de voir Mgr Deschamps, archevêque de Malines, primat de la Belgique, qui a été invité à venir rendre visite à son ancienne élève, car il a été son précepteur.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Nouvelles Diverses.

Quelques journaux ayant dit que le gouvernement français songeait à augmenter le nombre des troupes d'occupation à Rome durant le concile, la Correspondance Havas déclare que « cette assertion est complètement inexacte. »

-Le Constitutionnel publie la note suivante : « On a fait courir à la Bourse le bruit que les termes à échoir de l'emprunt allaient tous être admis à l'escompte. Ce bruit est absolument faux. Le compte courant du Trésor dans le dernier bilan de la Banque dépasse 160 millions; le Trésor n'a donc aucun besoin d'argent, et les termes à échoir de l'emprunt correspondent à des dépenses échelonnées sur deux années, en sorte que toute anticipation serait à la fois inutile et onéreuse pour le Tré-

- On s'occupe en ce moment de la réorganisation de la direction générale des contributions indirectes, qui vient d'être séparée de celle des douanes. On va rétablir douze directions qui avaient été supprimées et qui appartiennent presque toutes à nos départements frontières. On va, dit-on, rétablir aussi un certain nombre d'inspections et de sous-inspections jugées nécessaires pour les besoins du

- Auguste Babin avait été condamné à mort par la cour d'assises de la Vienne pour vols commis la nuit dans une maison habitée, et

pour assassinat des époux Gaste, dans la commune de Busserolles. L'arrêt de condamnation vient d'être cassé par suite d'un vice de forme dans la composition de la cour d'assises. L'un des assesseurs nommés par le premier président de la cour avait été empêché, et le président de la cour d'assises avait cru devoir le remplacer de sa propre autorité. Mais ce droit, dans une ville où siège une cour impériale, appartient de droit au premier président de la conr impériale, en vertu de l'article 16 de la loi du 21 avril 1810 et des articles 252 et 254 du Code d'instruction criminelle.

- Des expériences viennent d'être faites afin de connaître le temps nécessaire à l'estomac pour digérer les aliments de diverses sortes, Ces observations avaient principalement pour objet l'alimentation du soldat. On a trouvé que pour être dirigés:

	Ment one
Le bouillon au riz réclame,	1
L'orge et le froment cuits à l'eau	1, 2 1/2
Fèves cuites à l'eau salée,	2 1/2
Soupe aux fèves,	3
Bœuf rôti,	30 30
Bœuf bouilli,	3 1/2
Bœuf maigre et séché rôti,	3 1/2
Pain frais de froment,	3 1/2
Beure fondu,	3 1/2
Fromage vieux,	3 1/2
Soupe au pain et aux légumes,	4
Bœuf salé bouilli,	4 1/2
Bouillon d'os,	4 1/2
Choux, cuits à l'eau,	
Graisse bouillie,	5 1/2
Tendons bouillis,	5 1/2
	BEET DESIGNATION

- M. Georges Maillard communique aux lecteurs du Peuple une plaisante facétie qu'il dit traduite de l'anglais.

Journal d'un époux sur le caractère de sa tendre moitie.

Lundi, brouillard épais, on ne voit pas au

Mardi, nuages et froidure ; temps tout-à-fait désagréable.

Mercredi, gelée, temps piquant.

Jeudi, mauvais temps au matin, soleil rouge avec nuages fuyants et présageant la tempête.

Vendredi, orage pendant la matinée avec coups de tonnerre ; le temps s'éclaircit ensuite. Samedi, jour de paye, rayons de soleil, commencement de dégel ; il regèle le soir.

Dimanche, légère brise le matin; temps clair et doux au dîner; ouragan et tremblement de terre le soir.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il faut remonter fort loin, paraît-il, pour trouver un jour de Pâques comparable à celui de dimanche. On cite pareille fête des années 1816 et 1828. Comme avant-hier, la neige aurait tombé presque toute la journée, et il faisait un froid excessivement vif.

Le thermomètre n'a pas atteint, le 28 mars 1869, au milieu du jour, 3 degrés au-dessus de zéro. Pendant la nuit de dimanche à lundi, la neige a encore tombé et n'a pas fondu, on en voyait une couche toute gelée sur les toitores et sur la terre.

Hier matin, il y avait un brouillard assez

La société chorale formée et dirigée par M. l'abbé Germont s'est fait entendre pour la première sois le jour de Pâques, à l'église St.

Pendant les vêpres, les voix fraîches et pures de ces jeunes enfants accompagnant les psaumes, ont fait un véritable plaisir; au salut, l'O Filii, le Regina cœli, le Tantum ergo ont été rendus avec un admirable ensemble. et cependant ces jeunes choristes n'avaient eu que quelques répétitions. Ces brillants débuts sont d'un bon augure pour l'avenir; ils font honneur au professeur qui prend à tâche de donner aux cérémonies religieuses de St-Pierre, cet éclat que l'on ne trouve d'ordinaire

que dans une cathédrale. Ces cérémonies seront rehaussées encore par la présence d'un suisse, qui a fait avant-hier également son apparition à St-Pierre.

On écrit de Beaufort, 24 mars, au Maineet-Loire:

- « Lorsque deux époux arrivent à un demisiècle d'union, le journal de la localité ne manque pas de s'emparer du fait et de le publier. Cela en effet est assez rare pour être
- » Eh bien, à Baugé, il existe deux bons vieux époux, le sieur Henri Bouillaud et sa femme Catherine Besnier . qui , nés tous deux en 1777, se sont mariés en 1797, sous la première République; puis remariés pour la cinquantaine en 1851, sous la deuxième Répuque. Si, plus heureux que dans le premier demi-siècle de leur mariage, le renouvellement ment avait amené un fils, celui-ci ne tarderait pas à atteindre l'âge de la conscription.
- » Soixante-et-onze ans de ménage, et bien se porter l Cela distance assez les mariages de cinquantaine pour être, croyons-nous, livré à la publicité. »

On lit dans l'Union de l'Ouest:

Notre théâtre monumental ne paraît avoir que des destinées chancelantes. On craint pour la partie en façade sur la rue St-Julien. Samedi matin, l'on a dû en démolir le faite, afin de la décharger et d'empêcher, s'il se peut, une ruine imminente.

Le Journal d'Indre-et-Loire publie la lettre suivante:

« Monsieur,

· Un cas de maladie extraordinaire s'est déclaré dans un de nos établissements publics : La peau et les chairs se boursoufflent et tombent par lambeaux, les membres se distoquent, et déjà une main tout entière s'est décomposée morceau par morceau et s'est complètement détachée du poignet.

» En face d'un si grand danger, la science locale étant impuissante, un des plus habiles opérateurs de Paris a été appelé! Mais quel désespoir! Une opération est urgente; elle consiste, à l'aide d'un instrument extrêmement tranchant à enlever la peau tout entière. Mais cette difficile opération ne peut être tentée que dans un établissement spécial à Paris, et le médecin déclare que le malade n'est pas transportable.

» Que faire? Rester, c'est la mort; partir, c'est encore la mort; car, aux premières secousses, de nouveaux lambeaux de chair se détacheront, les autres membres, trop ébranlés, peuvent se détruire, et, avant Blois, le pauvre malade n'existera plus.

» Un conseil est assemblé, et le seul parti qui laisse encore une chance de salut est adopté : le transport est résolu.

» Mais que de précautions sont à prendre! » D'abord on fait venir un photographe pour conserver au sein d'une nombreuse famille

une image chérie.

» Enfin les derniers secours sont administrès : une gaze extrêmement fine, appliquée, à l'aide de colle, sur toute l'étendue de l'épiderme, consolide les chairs et maintient tout le corps, et même, au moyen d'une boîte savamment combinée, les compresses et les bandages sont assujettis et les parties malades se trouvent complètement protégées.

» En cet état, le médecin emporte son malade, et on attend avec impatience la nouvelle de leur arrivée.

· La municipalité espère ainsi conserver au musée un de ses plus beaux joyaux : le Jésus au jardin des Oliviers, de Mantègne.

» Agréez, etc. Un abonné. »

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le premier terme payable en mars.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Goder. ----

Comme Julienne avait plus d'amour-propre que de connaissances pratiques, sa fille trouvait adroitement le moyen de lui suggérer la réponse à faire, de lui inspirer le plus sage parti à prendre ; et Julienne avait la satisfaction de dire que, de son lit d'infirme, elle faisait encore à elle seule marcher la ferme. .

Janille seule ne luiaccordait rien sur ce point. Janille, d'exciter la colère de sa maîtresse : elle se savait nécessaire, moins par ses qualités mêmes que par ses dé-

Ces défauts la rendaient la confidente, la complice de Julienne. Jalouses toutes deux et toutes deux incapables d'agir, elles pouvaient du moins parler de l'indifférence de Mathieu et du méchant caractère de Chiffon.

Comme, un jour, la vieille mère Campêche plaignait cette dernière :

- Bah! répondit Chiffon , il faut prendre la vie du bon côté. Quand on ne peut pas l'arranger à sa guise, il vaut mieux la prendre à gré que de la maudire... Regardez les taureaux que mon père lie au joug pour la première fois : ils regimbent, ils se révoltent : l'aiguillon les irrite, ils menacent ceux qui les approchent... Puis, lentement ils s'accoutument à être accouplés, le fardeau qui incline leur front vers la terre leur semble moins lourd, ils se penchent eux-mêmes pour le recevoir et guident patiemment la charrue, secondant l'homme qui fut d'abord leur vainqueur et leur maître et qui devient presque leur ami... La vie a son joug, mère Campêche : quand on prie, il s'allège.

- Où apprends-tu cela ? demanda la vieille femme.

- Dans l'Evangile, répondit Chiffon. Il y a des heures de la journée où, tandis que les laboureurs se repomon livre, et nous apprenons comment David était un berger et Ruth une pauvre glaneuse étrangère. Nous entendons les conseils que l'Esprit-Saint donne aux pauvres et aux artisans ; nous nous réjouissons d'avoir été élevés aux champs plutôt qu'à la ville, et ces heures-là passent vite... Alors, quand nous nous levons pour reprendre notre tâche, il nous semble qu'un vent frais a soufflé sur nous : la peine est moins grande, Janille paraît moins grondeuse, et une bénédiction intérieure nous inonde le cœur de joie...

Mathieu écoutait pendant ce temps sa fille avec une attention mélée d'une sorte de respect.

(La suite au prochain numéro.)

Dernières Nouvelles.

La politique est encore en vacances, et nous ne trouvons guère, ni dans nos correspondances, ni dans les journaux de l'extérieur, de faits nouveaux à signaler.

La nouvelle avancée par le Gaulois, que la France demanderait à la Prusse des explications sur la mobilisation de la landwher, est catégoriquement démentie.

Rome, 28 mars. - Le pape a officié à Saint-Pierre et a donné la bénédiction urbi et orbi. Il y avait une foule immense.

Pour les dernières nouvelles : P. Godet.

Les gastrites, gastralgies, toux, consomption, dépérissement, pour lesquels la médecine n'offre aucun remède efficace, sont parfaitement guéris par le Chocolat Du Barry, de Londres.

Certificats. - Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. - Monsieur, nous sommes trèscontentes du chocolat Du Barry. - Sœur Agathe, supérieure. - Adra, province d'Alméria (Espagne), 21 octobre 1867. - Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréez, monsieur, etc. Perrin de la Hitoles, vice-consulat de France.-Certificat Nº 65,715. - Paris, 11 avril 1866. - Monsieur, ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer ni dormir : elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du chocolat Du Barry, qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaîté d'esprit et chairs fermes. — Votre reconnaissante, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs; il rétablit appétit, bonne digestion et sommeil

rafratchissant aux plus affaiblis. En tablettes de 6 tasses, fr. 1 25; 12 tasses, 2 25; 24 tasses, fr. 4; 48 tasses, fr. 7; environ 20 centimes la tasse; - et en poudre, en bottes de 2 fr. 25, 4 f., 7 f., 16 f., pour 288 tasses 32 f., pour 576 tasses 60 fr.

DU BARRY et Cie, 26, Place Vendôme, à Paris. Se vend à Saumur, chez MM. J. Ovi, ph., et Common, rue Saint-Jean, 23, et, dans toutes les villes!, chez les premiers pharmaciens, épiciers et confiseurs.

Marché de Saumur du 27 mars.

Froment (l'h.) 77 k.	20	101	Huile de noix	50 k.		
2º qualité 74	19	32	- chenevis	50	38	-
Seigle 75			- de lin		44	-
Orge 65	14	-	Graine trefle	50	52	-
voine 50	12	50	- luzerne	50	45	-
Fèves 75	15	-	Foin (charr.)		102	
Pois blancs 80	32	-	Luzerne -	780	95	-
- rouges 80	30	-	Paille -	780	48	-
Graine de lin. 70	26	-	Amandes	50	-	-
Colza 65	23	_	- cassées	50	-	-
Chenevis 50	13	-	Cire jaune	50	175	-
ATT THE THE RESERVE	-	NAME OF TAXABLE PARTY.		NAME OF TAXABLE PARTY.	NAME OF TAXABLE PARTY.	SERVICE OF THE PERSON

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30). Coteaux de Saumur, 1868. . 1re qualité 180 à 250 Ordin., envir. de Saumur 1868, 1re id. id. Id. . . 2° Saint-Léger et environs 1868, 1° id. Id. 20 » à 45 à Le Puy-N. D. et environs 1868, 1re 50 id.

35 à 40

	R	oug	RS	(2	hee	et. s	20)					
Souzay et enviro	ns	18	68.							85	à	100
Champigny, 18	68.					1 re	q	ual	ité	110	à	130
Id.						20		ic	1.))	à	10
Varrains, 1868												
Varrains, 1868))	à))
Bourgueil, 1868						1 re	q	ual	ité	110	à	130
Id.						2.		i	i.	.))	à))
Restigny 1868.		*								95	à	105
Chinon, 1868.						1 "0		10	d.	80	à	100
Id.						2"		i	d.	W	à	3

P. GODET, propriétaire gérait.

Etude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

COMMUNE DE MÉRON.

AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

A la Mairie de Méron et par le ministère de M. HACAULT, notaire à Montreuil.

Le dimanche 18 avril 1869 et les deux dimanches suivants, à une heure après midi,

PAR LOTS DE 57 ARES,

Le marais de la Pal- H. A. lue, contenant.... Le marais du Bril-4 78 lault, contenant. . . . 5 33 70 Le marais d'Asnières, contenant 16 52 27 Le Petit - Commun, a 51 55 contenant Le marais de Vau, contenant..... 19 56 52 Total. . . . 46 72 04

L'adjudication aura lieu le 18 avril pour les marais du Brillault et de la Pallue; le 25 avril pour le marais d'Asnières et le Petit Commun; le 2 mai pour le marais de Vau.

La durée du bail sera de 9 années et l'entrée en jouissance aura lieu le 1er novembre 1869 pour les marais de la Pallue et du Brillault, et le 1° mars 1870 pour les autres.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M. HACAULT, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A L'AMIABLE,

VIDINIDENIE

UNE PIECE DE TERRE

Située à la Madeleine, commune de Cizay.

Contenant 3 hectares 43 ares. joignant le chemin de la Madeleine à Fosse-Sèche.

Cette pièce est plantée de beaux arbres fruitiers. - Placement avan-

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, audit M. HACAULT, (128)notaire.

Etude de M. LEROUX, notaire.

A VIENTIDIRIE UNE MAISON

Située à Bagneux, près la vieille

ėglise, Composée de cinq chambres, greniers, remise, deux écuries, plusieurs caves, cour, deux jardins,

occupée par Pierre Albert fils. S'adresser à M. Luc SERRAULT, à Distré.

A MOUNTER

Pour la St-Jean prochaine,

UN PREMIER ÉTAGE composé de quatre pièces, cave et grenier, n° 1º, rue Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Bourgeois, rue (73)d'Orléans.

WINDER

Pour cause de maladie,

UN TRES-BON MAGASIN

DE MERCERIE,

BONNETERIE, LINGERIE, PARFUMERIE, ETC, bien achalandé,

Avantageusement connu sous le titre,

DE

MÈRE DE FAMILLE

Parfaitement situé. - Long Bail. S'adresser à Parthenay, rue Bel-Ange, nº 15, et rue du Four, nº 2.

Etude de M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1869.

MAISON

Rue de la Fidélité, Avec cour, remise et écurie :

Occupée par M. Gallais, négo-

S'adresser, pour traiter, soit à M. REVEAU, rue du Petit Mail, n° 5; Soit à Me Toughaleaume, notaire.

A VENDRE

Vin rouge en barriques, de la récolte de 1865, ayant un goût très-fin.

S'adresser au bureau du journal.

MODES.

Maison LORRAIN-BOUCHEREAU, rue Saint-Jean.

On demande de suite UNE APPRENTIE.

DEMANDE à emprunter 15.000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000

S'adresser au bureau du journal.

M. GARREAU-RATOUIS

NÉGOCIANT,

Rue du Puits Neuf, Saumur,

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il n'a nullement l'intention de quit. ter le COMMERCE D'ÉPICERIE et de CIRE, ainsi que quelques personnes mal intentionnées en ont répandu le bruit.

Il continuera les affaires comme par le passé.

Une PERSONNE DE CONFIANCE, pouvant tenir une maison, DEMANDE UNE PLACE.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marche Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



Potage brevetė ROY & BERGER de Poitiers.

Limoges familles. ficielles. RIELLA pour opérations et pose 157 . 0 Saumur. dentiste, quai umur. — Cabinet de dents arudes des

LUSDEHERI Guérison Kadicale

Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P'e Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignal-Simon,
Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers
(Vendée), gendre et success', seul et
uniq. élève de P'e Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

F. BOUOUEREL, libraire-éditeur, 31, rue Cassette.

RÉCEPTEUR DES FAMILLES

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS CÉLÈBRES,

Paraissant le 1" et le 15 de chaque mois.

Abonnement pour la France et l'Algérie , 6 francs par an. pour l'Etranger : 8 francs.

Contre un mandat de 20 francs adressé à l'éditeur, on reçoit de suite et franco pour 20 fr. de livres au choix dans cette liste et le Journal gratuite-

ment pendant un an. EPISODE DE L'EMIGRATION FRANÇAISE, par M. LAURENTIE, nouvelle édition illustrée de magnifiques gravures surbois par Gerlier. 1 beau vol. gr. in-8. Prix: 6 fr. Relié toile, tr. dor. 8 fr. Relié demi-ch., tr. dor. 10 fr. Le même ouvrage, sans gravures, 1 vol. in-18 jésus, 3 fr. 50 c.

BEVUE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE, 1° et 2° année. 2 vol. in-12. Prix: 8 fr. relié demi-chagr. tr. j. Prix: 10 fr. PROBLÈMES, par le R. P. MARIN DE BOYLESVE 19 vol. in-18. Prix: 7 fr. 15 c. — VOYAGE AUTOUR DE MON PARTEBRE, 1 vol. in-12. Prix: 2 fr. LE FIDÈLE ADORATEUR DU SAINT-SACREMENT. 1 heavy vol. in-12. Prix: 2 fr. LE FIDÈLE ADORATEUR DU SAINT-SACREMENT. 1 heavy vol. in-12. Prix: 2 fr. LE FIDÈLE ADORATEUR DU SAINT-SACREMENT. MENT. 1 beau vol. in-18. Prix: 2 fr. — NOUVEAU MOIS DE MARKE POUR LA JEUNESSE, 32 gravures. Prix: 1 fr. 50. — VOLTAIRE AU PILORE, in-18. Prix: 75 c. — HISTOIRE DE FRANCE, par M. LAURENTIE, 8 vol. in-8°. Prix : 40 fr. Le même, 8 vol. in-18. Prix : 28 fr. HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE D'OR-LÉANS ET DE L'ORLÉANISME, par CHRÉTINEAU-JOLY, 2 beaux vol. in.8°. Prix: 15 fr. — On peut demander le Catalogue complet et choisir pour 20 fr. de livres.

ASPERGES D'ARGENTEULL, FRAISIERS, VIGNES, ETC.

Id

La Vienne, 1868. . .

Asperges. — Les asperges d'Argenteuil'sont les plus productives, les plus grosses (il y en a de 18 centimètres de circonférence), les meilleures de toutes celles connues. Elles ont obtenu près de 100 récompenses, en France, à l'Étranger et à l'Exposition universelle de 1867. On les plante sans engrais, sans désoncement, sans transport de terre, sans frais (voir la brochure : Les Asperges, les Fraises, les Figues et les Framboises. 1 volume in-18, avec 26 gravures, 1 fr. 50 franco par la poste).

Fraisiers. - Collection des 200 meilleures variétés de fraisiers de race américaine. La plus belle collection de France, et 10 variétés de fraisiers européens, dits des Quatre-Saisons, à gros fruits charnus et parfumés quelques variétés de fraisiers américains produisent des fruits qui pèsent de 25 à 60 grammes).

Framboisiers. - Variétés les plus méritantes.

Vignes. - Collection de 60 variétés de raisins de table, les plus recommandables (voir l'Horticulteur-Gastronome. 1 vol. in 18, 1 fr. 50 franco par

Catalogue. - Pour se renseigner, demander franco le Catalogue général qui est envoyé franco. — Écrire à M. V.-F. LEBEUF, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise).

CHRONIQUES SAUMUROISES

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES:

Le vieux Manége et les Halles; - L'ancien Théâtre et la Promenade : -Le Puits-Cambon, à la Breille; - Les deux Notre-Dame; - Notre-Damedes-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I. — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix: 1 fr. 25 c., A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

PROBLING SINCE NO RE NO BE MES-BOURSE DU 27 MARS. BOURSE DU 29 MARS. BENTES ET ACTIONS au comptant. Dernier Dernier Hausse. Balsse. Hausse. Balsse. cours. 05 05 3 pour cent 1862. . . 45 45 4 1/2 pour cent 1852. . . . Obligations du Trésor. . . 101 25 481 50 482 50 Banque de France. . . . 10 2860 2860 25 1487 50 Crédit Foncier (estamp.). . Crédit Foncier colonial . . 1483 50 4430 50 427 635 630 Crédit Agricole 75 50 647 Crédit industriel. . 645 2 2 50 277 50 Cradit Mobilier (estamp.). 280 Comptoir d'esc. de Paris. . 700 695 5 960 Orléans (estampillé) . . . 960 Orléans, nouveau... Nord (actions anciennes). . 50 1170 75 50 587 3 587 75 25 50 991 992 Lyon nouveau. 50 50 50 617 2 597 50 597 Ouest C' Parisienne du Gaz. 75 50 75 1607 1603 25 481 25 Canal de Suez 25 480 Transatlantiques. . 310 305 10 20 15 05 56 Emprunt italien 5 0/0. . 25 25 671 25 25 Autrichiens Sud-Autrich.-Lombards. 25 50 75 473 472 Victor-Emmanuel 50 50 55 50 50 50 307 305 78 78 63 50 63 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

25

50 107

75

108

Nord. 332 333 25 50 329 329 328 50 328 Ouest 326 75 326 B 332 -333

Saumur, P. GODET, imprimeur